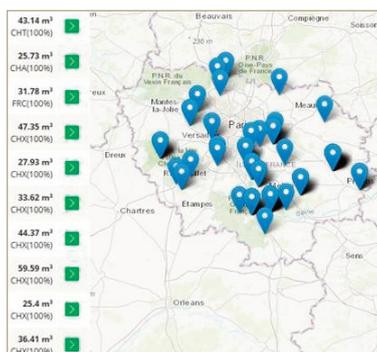
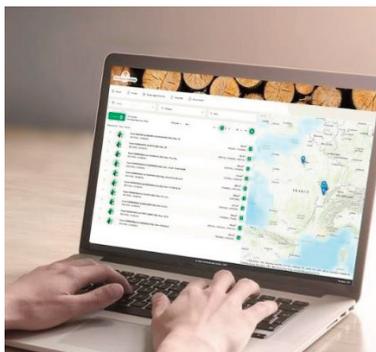


Communiqué de presse

1^{er} octobre 2019

Ventes de bois : la forêt publique fait sa révolution digitale



Les services offerts par la plateforme digitale

Chaque acheteur peut cibler sa recherche via un système de filtres (localisation, bois et essences d'arbres majoritaires...).

Pour chaque article les éléments de localisation peuvent être affichés sur une carte (forêt, parcelles, accès, places de dépôt...) avec le détail des volumes notamment. Lors de la vente, les acheteurs connectés à distance peuvent enchérir en direct sur les lots.

À compter de janvier 2020, tout professionnel souhaitant acheter du bois issu des forêts publiques – c'est-à-dire provenant de forêts de l'État ou des collectivités – pourra se connecter à distance pour participer aux ventes organisées par l'ONF. Alors que des ventes à la bougie étaient organisées il n'y a pas si longtemps encore, la plateforme web mise au point par l'ONF en concertation avec la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) et la Fédération nationale du bois (FNB) est une innovation majeure dans la filière forêt-bois.

Le chiffre est souvent méconnu : l'État et les communes forestières par le biais de l'ONF fournissent 40 % du bois commercialisé chaque année sur le territoire national. Entre 150 et 170 ventes sont organisées tous les ans du printemps à l'automne pour valoriser le bois des forêts publiques et répondre aux besoins en matière première de l'industrie du bois (construction, ameublement, papier...).

Soucieux de coller aux attentes des clients et de moderniser son système de commercialisation, l'ONF s'est lancé en 2017 dans la construction d'une plateforme de vente en ligne. Objectif : offrir aux acheteurs une information dématérialisée et permettre la participation à distance aux ventes. À l'image du succès de la vente de bois façonnés organisée le 1^{er} octobre à Tomblaine (agglomération de Nancy), le dispositif est aujourd'hui totalement opérationnel. Plus d'une dizaine de ventes en ligne sont programmées d'ici la fin de l'année dans différentes régions avant un déploiement généralisé en janvier 2020.

La plate-forme web est accessible ici : <https://ventesdebois.onf.fr/vel-war/#/>

Sa mise en place s'inscrit dans la stratégie initiée il y a 15 ans entre l'ONF et les communes forestières pour construire une relation commerciale davantage tournée vers leurs clients. Elle s'est concrétisée dans un premier temps par le développement des contrats d'approvisionnement et se déploie aujourd'hui avec cette évolution digitale majeure dans les ventes de bois.

